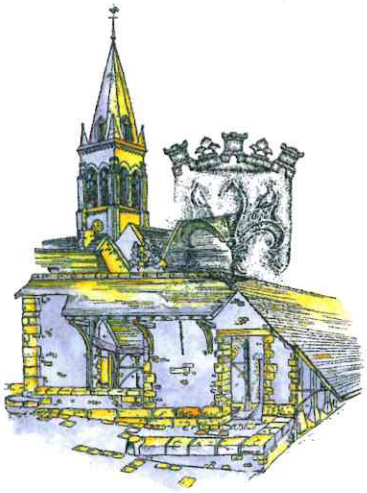

La Ferté-Alais

Liberté - Egalité - Fraternité

Fertoises, Fertois,

La Ferté Alais, le 26 mars 2020,

Objet : Information à la population

Afin de protéger les médecins, infirmiers et pharmaciens qui exercent sur La Ferté Alais, la mairie a fait un don de 700 masques (FFP2 et chirurgicaux 3 plis).

Si les bureaux de la mairie ont dû être fermés au public par arrêté préfectoral, les agents répondent à vos appels téléphoniques aux horaires habituels.

Ont été mis en place :

- Un numéro d'urgence pour les déclarations de décès, reconnaissances anticipées avant accouchement, naissances :
    - de 8h30 à 17h30 : 06.83 45.86.82
    - de 17h30 à 8h30 et le week-end : 06.32.51.00.85
- Une permanence téléphonique de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi :
    - Renseignements : 01.69.90.88.44
    - Etat civil : 01.69.90.88.59
    - Séniors – CCAS : 01.69.90.88.52
- Une cellule téléphonique composée d'élus et d'agents veille sur les Séniors, personnes âgées de plus de 65 ans, isolées et/ou handicapées.

En cette période de crise sanitaire grave, nous devons être solidaires. C'est ensemble que ferons face à ce virus, en respectant le confinement.

Je compte sur la mobilisation et la prise de conscience de chacun.

Respectueusement,

MAIRIE DE LA FERTÉ-ALAIS ESSONNE

Mariannick MORVAN
Maire de La Ferté Alais

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Madame le Maire
5 rue des Fillettes - B.P. 44 - 91590 La Ferté Alais - Tél. 01 69 90 88 44 - Fax 01 69 90 88 55
www.lafertealais.fr - E-mail : mairie@lafertealais.fr